



Nombre de membres

- En exercice : 9
- Présents : 8
- Excusés : 1
- Votants : 8

VOTE : délibération adoptée avec

POUR	8	voix
CONTRE	0	voix
ABSTENTION	0	voix

OBJET :

**ATTRIBUTION
D'AIDES SOCIALES**

**Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)
de Saint-Pantaléon-de-Larche**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le deux décembre deux mil vingt-cinq à 18 h 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE (Corrèze) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Alain LAPACHERIE, Président.

Date de convocation du Conseil d'Administration : 25 novembre 2025

PRESENTS :

Alain LAPACHERIE, Élisabeth DEJEAN, Sophie FAGLAIN, Nadine FEUILLADE, André CHASTAN, Marie-Odile MORIN, Gisèle BARDE, Lydie FERNANDES.

EXCUSES :

Dominique BORDEROLLE

SECRETAIRE : Élisabeth DEJEAN

Vu la délibération du conseil d'administration n° 2024.017 du 26/11/2024 approuvant le règlement communal d'aide facultative ;

Considérant le règlement communal d'aide sociale facultative ainsi approuvé ;

Vu les dossiers de demandes d'aides proposés par l'Assistante sociale ;

Vu l'exposé de Monsieur le Président du C.C.A.S sur ces dossiers ;

Au vu des éléments des dossiers et après les avoir examinés, le C.C.A.S :

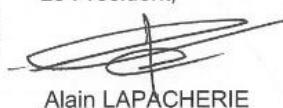
- DECIDE d'attribuer les aides financières suivantes :

N° Bénéficiaire	Objet de la demande	Montant attribué	VERSEMENT DIRECT AU CREANCIER
AS2025/004	Loyer	430,00 €	Agence REPARAT
AS2025/005	Licences Athlétisme	192,00 €	Athlétisme St PANTALEON

Fait à Saint-Pantaléon-de-Larche, le 2 décembre 2025,



Le Président,


Alain LAPACHERIE

Certifiée exécutoire

Date de publication et de notification : 03/12/2025